

# **Précarité à la BnF : La direction doit prendre ses responsabilités !**

**La BnF emploie depuis des années des agent-e-s non titulaires à temps incomplet sur des besoins permanents pour assurer le bon fonctionnement de son service public, par exemple le soir et le weekend. Ces agent-e-s qui accueillent les publics aux Vestiaires, en banques de salles, en pieds de tours, qui travaillent dans les magasins, à la numérisation ou au transfert des collections sont embauché-e-s en CDD. Ces contrats vont de quelques mois à 3 ans à l'issue desquels ils et elles accèdent au CDI – acquis hérité d'une lutte précédente – sans pour autant voir augmenter leur quotité horaire. Ces embauches se font en moyenne sur une base de 80h par mois, ce qui correspond à des salaires très bas : moins de 700 euros mensuels.**

Lisez la suite en cliquant sur le document joint ci-dessous.